
Gobelets réutilisables

Sictom du Marsan

1038 Route du Marcadé

40090 Saint Perdon

[Voir le site internet](#)

Adrien Petit

adrien.petit@sictomdumarsan.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le SICTOM du Marsan est un Syndicat Intercommunal assurant la collecte de 69 communes en Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et Tri sélectif ainsi que le traitement des OMR de 81 communes.

Le syndicat s'est engagé depuis Novembre 2011 dans un Programme Local de Prévention des déchets sur son territoire. Il a pour but de réduire de 7% en 5 ans, la quantité d'OMA (sacs noirs et sacs jaunes) soit 23 Kg/hab/an. L'action « Gobelets réutilisables » est pour le SICTOM une action symbolique du Programme sur le territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Proposer aux associations des gobelets réutilisables afin d'éviter d'utiliser des gobelets jetables.

Sensibiliser les usagers à la réduction des déchets et à l'utilisation de produits durables.

Diminuer la quantité de déchets déposée dans les ordures ménagères.

Résultats quantitatifs

Pour l'année 2014, les gobelets ont été utilisés pour diverses occasions sur notre territoire comme :

Festival Atout Coeurs, Fêtes Patronales et Marchés des Producteurs.

A ce jour, les gobelets réutilisables ont été utilisés lors de 10 événements festifs, ce qui représente un total de 14500 gobelets mis à disposition.

Résultats 2014 : 18 000 gobelets empruntés par 10 associations ou mairies.

Résultats 2015 : 79 290 gobelets empruntés par 44 associations ou mairies.

Résultats qualitatifs

Les gobelets sont utilisés dans les points de restaurations des différentes manifestations. Les gobelets jetables ne sont plus utilisés, cela entraîne une diminution des déchets dans les ordures ménagères.

Certaines associations ou mairies ayant utilisées des gobelets en 2014 ont souhaité les réutiliser en 2015, cela traduit la confiance des organisateurs, leur satisfaction et leur démarche éco-responsable.

MISE EN OEUVRE

Planning

Mai 2014 : mise à disposition des gobelets à l'ESAT du Conte.

Déroulement des opérations de mise à disposition :

- enregistrement des demandes des associations par le SICTOM du Marsan
- récupération des gobelets par l'association auprès de l'ESAT du Conte
- utilisation des gobelets lors de l'événement
- retour des gobelets à l'ESAT
- décompte du nombre de gobelets manquants ou déteriorés.

Le SICTOM du Marsan prend en charge les frais liés au lavage des gobelets. En cas de perte ou de casse, le syndicat demande aux organisateurs de reverser le montant de la caution perdue soit 1 € par gobelet.

Moyens humains

1 agent du service communication du SICTOM du Marsan transmet les demandes à l'ESAT du Conte et suit les mises à disposition auprès des associations.

Employés de l'ESAT du conte (réception, comptage, lavage et conditionnement)

Moyens financiers

Achat de 20 000 gobelets en janvier 2015 : 4790,09 €

Prise en charge de frais de lavage des gobelets en 2015: 45 756 gobelets lavés soit 5230,33 € (montant des gobelets lavés).

Moyens techniques

Le lavage et le stockage sont réalisés par l'ESAT du Conte qui dispose des équipements nécessaires au lavage et au séchage des gobelets.

Partenaires mobilisés

L'ESAT du conte (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)

Les Associations et les Mairies du territoire.

Le SICTOM du Marsan

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ce projet nécessite un investissement financier de la part du syndicat.

Il peut être reproductible si la collectivité connaît les attentes des associations et leur implication dans cette démarche éco-responsable.

Difficultés rencontrées

Le syndicat prend en charge financièrement le lavage des gobelets ce qui facilite la démarche des associations ou mairies.

Recommandations éventuelles

Contactez au préalable les associations pour déterminer leurs besoins (vaisselle, verres, couverts)

Travailler en collaboration avec un établissement qui prendra en charge les prestations liées au lavage et à la distribution des gobelets réutilisables.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ASSOCIATIONS | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Aline BLIN

aline.blin@ademe.fr

Direction régionale Hauts-De-France